

COMPTE-RENDU DE RÉUNION N°17

Communauté de Communes PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ	DATE :	3/03/2021 à 18h 10/03/2021 à 18h
PLUi - Ateliers Participatifs	LIEU :	SDF Bonnat

OBJET DES RÉUNIONS :

Présentation aux administrés du PLUi dans ses grandes lignes : la réglementation, les orientations, les acteurs etc., puis présentation des 4 thématiques du territoire (vie économique, agriculture et tourisme / équipements, transports et déplacements ; environnement, paysage et cadre de vie / habitat, architecture et patrimoine), afin de recueillir les avis des administrés sur chacune d'entre elles, par l'intermédiaire d'un questionnaire et d'un débat d'idées. Ces éléments seront étudiés par les élus dans l'optique d'abonder le travail déjà réalisé dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

PARTICIPANTS À LA RÉUNION :

- Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche (CCPCM) ;
- Elus des communes du territoire ;
- Bureau d'études Kartheo ;
- Les administrés

DÉROULEMENT DES RÉUNIONS SUR LES THÉMATIQUES ÉCONOMIQUE ET ÉQUIPEMENT :

- Environ 20 administrés étaient présents aux deux réunions
- **M. AUROUSSEAU**, Vice-président de la CCPCM en charge de l'urbanisme, introduit la première réunion sur les thématiques économie et équipement. **Mme BOURSAUD**, élue déléguée à l'urbanisme, introduit la seconde sur les thématiques de l'environnement et de l'habitat.
- Le BE explique le déroulement des réunions : dans un premier temps, un retour sur ce qu'est un PLUi (objectifs du PLUi, construction, composition, etc.) a été fait.
- Dans un second temps les administrés se sont mis en petits groupes d'environ 5/6 personnes. Le BE leur a présenté les thématiques sur lesquels ils allaient travailler. Des questionnaires leur ont été distribués. Les administrés ont remplis leur questionnaires et débatus autour des différents points.
- Les résultats des questionnaires sont joints à la page suivante.



Communauté de Communes
Portes de la Creuse en Marche

1 Rue des Violettes
23 350 Genouillac
05 55 80 88 01
portesdelacreuse@orange.fr

Bureau d'études
Kartheo urbanisme

19, rue Pierre et Marie Curie
87000 Limoges
05 55 35 05 63
kartheo@circom.fr



THÈME ÉCONOMIQUE

1.1 OFFRE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE		%
ENTREPRISES PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE	SUFFISANTE	21
	INSUFFISANTE	79
	INEXISTANTE	0
	PRIORITÉ D'ACTION	33
PETITS COMMERCE	SUFFISANTE	0
	INSUFFISANTE	87
	INEXISTANTE	13
	PRIORITÉ D'ACTION	58
OFFRE DE GRANDS COMMERCE	SUFFISANTE	63
	INSUFFISANTE	22
	INEXISTANTE	14
	PRIORITÉ D'ACTION	0
FONCIER À DESTINATION DES ENTREPRISES	SUFFISANTE	26
	INSUFFISANTE	37
	INEXISTANTE	37
	PRIORITÉ D'ACTION	17
OFFRE LOCATIVE À DESTINATION DES ENTREPRISES	SUFFISANTE	26
	INSUFFISANTE	37
	INEXISTANTE	37
	PRIORITÉ D'ACTION	33

Globalement, pour les habitants présents aux ateliers, la principale priorité d'action en terme d'offre économique serait de développer les petits commerces et services de proximité. Son offre est d'ailleurs jugée insuffisante sur le territoire intercommunal.

1.2 STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	%
TOURISME ET CULTURE	50 (3ème priorité)
AGRICULTURE	17
COMMERCE DE PROXIMITÉ	75 (2ème priorité)
ARTISANAT DE PROXIMITÉ	83 (1ère priorité)
CRÉATION DE ZONES LOGISTIQUES/INDUSTRIELLES	8
CRÉATION DE ZONES COMMERCIALES	0
OFFRE EN HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES	17
TÉLÉTRAVAIL ET TIERS LIEUX	25

En terme de stratégie économique, le commerce de proximité arrive en seconde position. Bien que cette action arrive en tête dans le besoin à la question précédente, le développement de l'artisanat de proximité semble la stratégie de développement la plus en adéquation avec la réalité du territoire. Vient ensuite le développement de l'économie liée au tourisme et à la culture axé sur la richesse paysagère et environnementale du territoire (tourisme vert).

THÈME AGRICULTURE

2.1 FREINS ET DIFFICULTÉS	%
MITAGE	0
DIFFICULTÉS POUR FAIRE ÉVOLUER LES EXPLOITATIONS	0
CIRCULATIONS AGRICOLES	28
PROXIMITÉS HABITATIONS AVEC EXPLOITATIONS	36
AUTRE*	36

* Parmi les 3 réponses «Autre» qui ont été formulés par les administrés, il est possible de retrouver de retrouver les réponses suivantes :

- Favoriser l'agriculture bio et paysanne ;
- Le manque d'aide à l'installation des jeunes agriculteurs et le manque d'aide à la préservation et à la replantation des haies ;
- Les obstacles liés à une vision industrielle de l'agriculture.

A cette question, il n'y a pas de réel frein ou difficulté lié à l'activité agricole qui ressort. La proximité des habitations avec les exploitations est tout de même mis en avant. Le PLUi devra veiller d'une part, à assurer la pérennité des exploitations existantes en anticipant son possible développement, et d'autre part, à éviter les potentiels conflits de voisinage en ne rapprochant pas le développement urbain des exploitants.

2.2 PRATIQUE À ENCOURAGER	%
PROTECTION DES SECTEURS AGRICOLES	0
OUTILS POUR VALORISATION ESPACES DE DÉPRISES	0
PÉRIMÈTRE DE PROTECTION BATIMENTS AGRICOLES À ÉTENDRE	58
AIDER À LA DIVERSIFICATION	17
AUTRE*	25

* Parmi les 3 réponses «Autre» qui ont été formulés par les administrés, il est possible de retrouver de retrouver les réponses suivantes :

- Favoriser l'agriculture bio et paysanne ;
- Protéger les exploitations agricoles des panneaux photovoltaïques.

Dans la continuité de la problématique liée à la proximité des habitations des exploitations agricoles, il ressort d'étendre les périmètre de protection des bâtiments agricoles afin de minimiser les potentiels conflits de voisinage.

2.3 FAVORISER L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ	%
OUI	92
NON	0
NE SE PRONONCE PAS	8

Les habitants semblent unanimes pour favoriser l'agriculture de proximité sur le territoire.



Communauté de Communes
Portes de la Creuse en Marche

1 Rue des Violettes
23 350 Genouillac
05 55 80 88 01
portesdelacreuse@orange.fr

Bureau d'études
Karthéo urbanisme

19, rue Pierre et Marie Curie
87000 Limoges
05 55 35 05 63
kartheo@circom.fr



2.4 ACCÈS SUFFISANT AUX PRODUITS EN CYCLES COURT	%
OUI	8
NON	83
NE SE PRONONCE PAS	9

Parmi les commentaires notés par les administrés, il est possible de retrouver les réponses suivantes :

- Remise en place d'un marché hebdomadaires ;
- Interdire l'agriculture intensive ;
- Problème d'accès à l'information et le manque de certaines productions sur le territoire.

De même, ils souhaiteraient que l'accès aux produits en cycles courts soient développés sur le territoire.

THÈME ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

3.1 OFFRE DE SERVICES DU TERRITOIRE		%
SANTÉ	SUFFISANTE	0
	INSUFFISANTE	66
	INEXISTANTE	33
	PRIORITÉ D'ACTION	75
LOISIRS ET CULTURE	SUFFISANTE	0
	INSUFFISANTE	75
	INEXISTANTE	25
	PRIORITÉ D'ACTION	25
SPORT	SUFFISANTE	71
	INSUFFISANTE	29
	INEXISTANTE	0
	PRIORITÉ D'ACTION	0
SERVICES PUBLICS	SUFFISANTE	8
	INSUFFISANTE	75
	INEXISTANTE	17
	PRIORITÉ D'ACTION	42
AIDE SOCIALE	SUFFISANTE	0
	INSUFFISANTE	75
	INEXISTANTE	25
	PRIORITÉ D'ACTION	8
VIE ASSOCIATIVE	SUFFISANTE	67
	INSUFFISANTE	25
	INEXISTANTE	8
	PRIORITÉ D'ACTION	0
ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE	SUFFISANTE	67
	INSUFFISANTE	25
	INEXISTANTE	0
	PRIORITÉ D'ACTION	8



**Communauté de Communes
Portes de la Creuse en Marche**

1 Rue des Violettes
23 350 Genouillac
05 55 80 88 01
portesdelacreuse@orange.fr

**Bureau d'études
Karthéo urbanisme**

19, rue Pierre et Marie Curie
87000 Limoges
05 55 35 05 63
kartheo@circom.fr



GARDE ENFANTS/ PETITE ENFANCE / JEUNESSE	SUFFISANTE	0
	INSUFFISANTE	100
	INEXISTANTE	0
	PRIORITÉ D'ACTION	17
PERSONNES ÂGÉES	SUFFISANTE	25
	INSUFFISANTE	75
	INEXISTANTE	0
	PRIORITÉ D'ACTION	17
PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE	SUFFISANTE	0
	INSUFFISANTE	62
	INEXISTANTE	37
	PRIORITÉ D'ACTION	0

L'offre de santé est jugée insuffisante sur le territoire ; la problématique des médecins en milieu rural en est la cause. S'il devait y avoir une priorité d'action, elle devrait se porter sur le développement de l'offre sur le territoire. Il en est de même concernant l'aide sociale. De plus, l'offre en services publics, qui a tendance à disparaître de plus en plus en milieu rural, est mis en avant. Les services de gardes d'enfants, de petite enfance, de jeunesse, mais aussi liés aux personnes âgées et à mobilité réduite sont également jugés insuffisants.

3.2 NÉCESSITÉ D'AMÉLIORER RÉPARTITION OFFRE SERVICES	%
OUI	83
NON	0
NE SE PRONONCE PAS	17

3.2 bis SI OUI, QUEL DOMAINE	%
MANQUE DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ	80
CONSERVATION ET AMÉLIORATION DES SERVICES PUBLICS	10
ACCUEIL PETITE ENFANCE	10

Il semble nécessaire aux participants d'améliorer la répartition de l'offre en services sur le territoire, jugée trop inégale. Là encore, le manque de professionnels de santé ressort et devrait être mis en lumière avoir sa répartition territoriale.

THÈME MOBILITÉS ET TRANSPORTS

4.1 SE DÉPLACER	%
EN VOITURE (SEUL / EN FAMILLE)	83
EN VOITURE À PLUSIEURS (COVOITURAGE)	33
2 ROUES MOTORISÉS	8
A VÉLO QUAND C'EST POSSIBLE	0
A PIEDS QUAND C'EST POSSIBLE	42
S'IL Y A, TRANSPORT EN COMMUN	17

C'est sans surprise à une très grande majorité que les habitants se déplacent en utilisant la voiture individuelle. Néanmoins, on constate que, dès lors que c'est possible, ils se déplacent également à pied. Ce point devra alerter les élus notamment quant aux choix de développement des futurs quartiers mais aussi afin d'anticiper de possibles liaisons douces dans les bourgs.

4.2 AVIS SUR L'OFFRE DE TRANSPORT EN COMMUN	%
CORRECTE	10
INSUFFISANTE	10
INADAPTÉE	70
JE NE LA CONNAIS PAS	10

L'offre en transport en commun est quant à elle jugée inadaptée par les participants, notamment à cause d'une problématique d'horaires pour rejoindre les lieux d'emplois sur les territoires limitrophes.

4.3 OÙ EFFECTUEZ VOUS LE PLUS CES TÂCHES	DANS VOTRE COMMUNE (%)	DANS LES AUTRES COMMUNES DE PCM (%)	EN DEHORS DE LA CDC, À MOINS DE 30KM (%)	A PLUS DE 30 KM (%)
COURSES QUOTIDIENNES	67	50	33	0
COURSES ALIMENTAIRES SEMAINE	33	33	58	8
AUTRES ACHATS (ÉLECTROMÉNAGER, VÊTEMENTS, ETC.)	0	0	67	42
ALLER TRAVAILLER	25	8	42	0
PRATIQUER UNE ACTIVITÉ CULTURELLE, SPORTIVE OU DE LOISIRS	42	42	42	25

Globalement, les achats du quotidien sont réalisés sur la commune ou sur le territoire intercommunal. Les courses alimentaires hebdomadaires sont réalisées généralement en dehors du territoire, à moins de 30 km, sur l'agglomération guéretoise ou bien sur Aigurande. Il en est de même pour les autres achats. La pratique d'une activité sportive ou de loisirs se fait généralement sur le territoire intercommunal, hormis pour les activités culturelles (cinéma, théâtre par exemple).

4.4 S'IL Y AVAIT DES CHEMINEMENTS DOUX, VOUS OU VOTRE FAMILLE LES UTILISERIAIENT POUR ALLER	%
À L'ÉCOLE OU AU COLLÈGE	3
AU TRAVAIL	3
COMMERGES ET SERVICES	20
EQUIPEMENTS SPORTIFS OU ACTIVITÉS LOISIRS	12
NE RÉPONDENT PAS À UN BESOIN QUOTIDIEN, JE NE LES UTILISERAI PAS	62

Contrairement à la question 4.1 où les participants nous disent qu'ils se déplacent à pied quant c'est possible, ils nous disent que les cheminements doux ne répondent pas à un besoin quotidien. Ce point serait donc à nuancer.



Communauté de Communes
Portes de la Creuse en Marche

1 Rue des Violettes
23 350 Genouillac
05 55 80 88 01
portesdelacreuse@orange.fr

Bureau d'études
Karthéo urbanisme

19, rue Pierre et Marie Curie
87000 Limoges
05 55 35 05 63
kartheo@circom.fr



4.5 PRIORITÉ D' ACTIONS SUR LES MOBILITÉS	%
DÉVELOPPER ITINÉRAIRES CYCLABLES	8
AMÉLIORER SÉCURITER PIETONS	17
LIMITER VITESSE BOURGS ET VILLAGES	50 (2nd choix)
RÉDUIRE CIRCULATION DE TRANSIT (POIDS LOURDS) DANS VILLAGES	75 (1er choix)
AMÉLIORER CONDITIONS LIVRAISON COMMERCES ET ACTIVITÉS	8
FAVORISER USAGE ADAPTÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN	42
DÉVELOPPER COVOIT, ÉLECTROMOBLITÉ	50 (2nd choix)

La circulation de transit dans les bourgs, villages, ressort comme la principale action à améliorer sur le territoire. Le passage de poids lourds dans Genouillac et Bonnat et particulièrement difficile. Le développement du covoiturage et de l'électromobilité semble une action intéressante à menée, compte tenu de la prédominance de l'usage de la voiture individuelle et du manque d'alternative existant.

THÈME PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT

1.1 LES MILIEUX NATURELS CARACTÉRISTIQUES À PROTÉGER	%
LES BOISEMENTS	64
LES LISIÈRES	71 (2nd choix)
LES BERGES DES COURS D'EAU	71 (2nd choix)
LES PRAIRIES	43
LES HAIES	71 (2nd choix)
LES ZONES HUMIDES	85 (1er choix)
AUTRES*	43

*Parmis les commentaires notés par les administrés, il est possible de retrouver les réponses suivantes :

- Les landes ;
- Les chemins ;
- Les arbres remarquables.

Les zones humides, haies, lisières boisés et berges des cours d'eau sont les principaux milieux naturels caractéristiques du territoire à protéger selon les participants.

1.2 RESTAURATIONS DES MILIEUX	%
PLANTATIONS DE HAIES EN MILIEU AGRICOLES	43 (2nd choix)
ENTRETIEN DES MILIEUX OUVERTS	28
LUTTE CONTRE LA POLLUTION DES COURS D'EAU	78 (1er choix)
RESTAURATION DES SITES ET CARRIÈRES	7
AUTRES*	14

*Parmis les commentaires notés par les administrés, il est possible de retrouver les réponses suivantes :

- Entretien des haies existantes ;



**Communauté de Communes
Portes de la Creuse en Marche**

1 Rue des Violettes
23 350 Genouillac
05 55 80 88 01
portesdelacreuse@orange.fr

**Bureau d'études
Karthéo urbanisme**

19, rue Pierre et Marie Curie
87000 Limoges
05 55 35 05 63
kartheo@circom.fr



- Les zones humides.

Il est mis en avant la nécessité de lutter contre la pollution des cours d'eau en terme de restaurations des milieux sur le territoire.

1.3 ATOUS DES MILIEUX NATURELS À VALORISER	%
FONCTION ÉCONOMIQUE	0
FONCTION ÉNERGÉTIQUE	10
FONCTION AGRICOLE	44
FONCTION RÉCRÉATIVES/PÉDAGOGIQUES	35
AUTRES*	10

*Parmis les commentaires notés par les administrés, il est possible de retrouver les réponses suivantes :

- Fonction biologique et paysagère.

La valorisation des milieux naturels passe par une fonction agricole et récréative pour les participants. Se pose alors la question de la bonne cohabitation entre exploitants et habitants (renvoi à la thématique agricole) afin de concilier les deux.

1.4 DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	%
MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	28
POINT D'OBSERVATION	28
SENTIER NATURE	44
FILLIÈRE BOIS ÉNERGIE	0
AUTRES*	10

*Parmis les commentaires notés par les administrés, il est possible de retrouver les réponses suivantes :

- Découverte du milieu, sensibilisation.

Ce point complète la question précédente avec le choix de développer les sentiers nature sur le territoire. La mise en relation avec le tourisme vert à développer trouve ici écho.

1.5 LES PROTECTIONS A METTRE EN OEUVRE		%
RESERVOIRS DE BIODIVERSITE	FORTE	81
	MOYENNE	12
	FAIBLE	0
CORRIDORS ECOLOGIQUES PRINCIPAUX	FORTE	85
	MOYENNE	0
	FAIBLE	0
	RECRÉATION	15
CORRIDORS ÉCOLOGIQUES SECONDAIRES	FORTE	68
	MOYENNE	0
	FAIBLE	0
	RECRÉATION	32

L'ensemble des participants met en avant la nécessité de protéger l'ensemble des milieux naturels concourant à la Trame Verte et Bleue sur le territoire. Ces milieux participent également au cadre de vie de qualité sur l'intercommunalité.



Communauté de Communes
Portes de la Creuse en Marche

1 Rue des Violettes
23 350 Genouillac
05 55 80 88 01
portesdelacreuse@orange.fr

Bureau d'études
Karthéo urbanisme

19, rue Pierre et Marie Curie
87000 Limoges
05 55 35 05 63
kartheo@circom.fr



1.6 COMMENT ÉCONOMISER L'ÉNERGIE ET LES SOLUTIONS À PRIVILÉGIER	%
INCITER À LA RÉHABILITATION DU BÂTI	71 (1er choix)
MUTUALISER LES RESSOURCES	14
IMPOSER DES NORMES POUR LES CONSTRUCTIONS NEUVES	28 (2nd choix)
AUTRES	14

Afin d'économiser l'énergie, il est mis en avant l'incitation à la réhabilitation du bâti. En effet, le territoire comprend un très grand nombre de bâti ancien pouvant être souvent mal isolé.

1.7 LES RESSOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES À MOBILISER	%
RÉSIDUS AGRICOLES/ PRODUCTION DÉDIÉES	21
FILLIÈRE BOIS ÉNERGIE	36 (3è choix)
DEVELOPPEMENT ÉOLIEN	7
PHOTOVOLTAÏQUE	57 (1er choix)
GÉOTHERMIE	43 (2nd choix)
BIOMASSE	14
AUTRES	7

Les participants semblent pour orientés vers un développement des énergies renouvelables à partir du photovoltaïque, mais sur les bâtiments et non au sol au détriment de foncier agricole. La géothermie est une solution également mise en avant. En tout état de cause, l'éolien se semble pas recevoir la faveur des habitants, jugé trop impactant d'un point de vue écologique et paysager.

HABITAT ET PATRIMOINE

2.1 QUELLE PRATIQUE À FAVORISER	%
COUPURE D'URBANISATION	43
INTENSIFICATION URBAINE	0
COMPLEMENT DES DENTS CREUSES	50
AUTRES	7

Favoriser le comblement des dents creuses recueille la faveur des participants. Le respect des coupures d'urbanisation est également mentionné.

2.2 QUELLES PRATIQUES À EMPECHER	%
EXTENSION URBAINE	28
ÉTIREMENT LINÉAIRE	36
CROISSANCE DES HAMEAUX	21
AUTRES	15

Il n'y a pas véritablement de pratique à empêcher qui ressort sur le territoire ; ce dernier ayant été assez préservé de l'urbanisation sur les dernières décennies peut expliquer ce choix.



**Communauté de Communes
Portes de la Creuse en Marche**

1 Rue des Violettes
23 350 Genouillac
05 55 80 88 01
portesdelacreuse@orange.fr

**Bureau d'études
Karthéo urbanisme**

19, rue Pierre et Marie Curie
87000 Limoges
05 55 35 05 63
kartheo@circom.fr



2.3 QUELLE PRATIQUE À ENCOURAGER	%
RÉNOVATION	43
RÉHABILITATION	37
CHANGEMENT DE DESTINATION	16
AUTRES	4

L'aide à la rénovation, mais aussi à la réhabilitation, serait à encourager sur le territoire intercommunal.

2.2 MORPHOLOGIE URBAINES À PRIVILÉGIER		%
PÔLES PRINCIPAUX	PETITS COLLECTIFS	22
	INDIVIDUEL GROUPÉ	21
	INDIVIDUEL URBAIN	36
	INDIVIDUEL RURAL	21
	AUTRES	0
PÔLES SECONDAIRES	PETITS COLLECTIFS	17
	INDIVIDUEL GROUPÉ	7
	INDIVIDUEL URBAIN	18
	INDIVIDUEL RURAL	56
	AUTRES	0
BOURGS RURAUX	PETITS COLLECTIFS	0
	INDIVIDUEL GROUPÉ	0
	INDIVIDUEL URBAIN	20
	INDIVIDUEL RURAL	80
	AUTRES	0

Mis à part sur les pôles principaux, qui sommes toutes restent des pôles ruraux à grande échelle, les besoins exprimés par les participants vis-à-vis de cette question sont plutôt bien tranchés et font consensus pour tendre vers un développement individuel rural, en lien avec le contexte territorial.

2.3 COMMENT S'ADAPTER AUX EVOLUTIONS SOCIÉTALES	%
DEVELOPPER LES PETITS LOGEMENTS	12
DÉVELOPPER LE LOCATIF	7
DÉVELOPPER LES LOGEMENTS SOCIAUX	10
DÉVELOPPER LES LOGEMENTS ADAPTÉS	21
AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS	43
AUTRES	7

Dans la continuité des questions 1.6 et 2.1, l'amélioration de la performance énergétique des logements vient en tête et permettrait de s'adapter aux évolutions sociétales. La maîtrise de l'énergie semble être un fort enjeu pour les participants.



Communauté de Communes
Portes de la Creuse en Marche

1 Rue des Violettes
23 350 Genouillac
05 55 80 88 01
portesdelacreuse@orange.fr

Bureau d'études
Karthéo urbanisme

19, rue Pierre et Marie Curie
87000 Limoges
05 55 35 05 63
kartheo@circom.fr



ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

2.4 COMMENT ASSURER LA PROTECTION DU PAYSAGE RURAL DE QUALITÉ SUR LE TERRITOIRE	%
PROTÉGER LES SILHOUETTES VILLAGEOISES DANS LES CHOIX D'URBANISATION	14
PROTÉGER LES POINTS DE VUE SUR LE PAYSAGE	17
IDENTIFIER ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE BÂTI	17
IDENTIFIER ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE PAYSAGER	33
DÉFINIR LES RÈGLES ARCHITECTURALES POUR LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS EN LIEN AVEC LE BÂTI ANCIEN EXISTANT	19
AUTRES	0

L'identification et la préservation du patrimoine paysager ressort. En effet, le territoire ne possède pas de réelle qualité architecturale typique et le paysage revient comme la principale thématique à préserver.

2.5 QUELS ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE BÂTI IDENTITAIRE SONT À PROTÉGER	%
LES CONSTRUCTIONS ET/OU FAÇADES DE QUALITÉ	28
LES MURS ET CLÔTURES ANCIENS ET/OU COUVERTURES	43 (3è choix)
ÉLÉMENTS DE MODÉNATURES DE FAÇADES	50 (2nd choix)
LES LAVOIRS, LES PUIITS	36
LES FONTAINES ET LES SOURCES	64 (1er choix)
AUTRES	21

*Parmis les commentaires notés par les administrés, il est possible de retrouver les réponses suivantes :

- Les croix et calvaires ;
- Maisons paysannes.

Les participants souhaitent majoritairement protéger les fontaines et les sources, éléments identitaire du territoire selon eux à préserver.

PRINCIPAUX ÉCHANGES :

- L'un des administrés pose la question de savoir s'il est possible de venir urbaniser sans impacter l'environnement. Le BE explique que toute forme d'urbanisation a nécessairement un impact sur l'environnement. L'objectif de l'évaluation des impacts du PLU sur l'environnement est de montrer que les localisations choisies pour le développement de l'urbanisation permettent de considérablement limiter les impacts sur l'environnement.
- Au cours des débats, beaucoup d'administrés se sont rendus compte qu'ils ne connaissaient que ce qu'il se passe sur leur commune et très peu (voir pas) ce qui se passe sur les autres communes du territoire intercommunal. L'échelon intercommunal est une réalité administrative qui tient partiellement compte des pratiques de vie de ses habitants. L'entité administrative de l'intercommunalité est assez floue pour eux.
- Des administrés se questionnent sur comment le PLU peut agir sur la thématique de l'économie. Le PLU a peu de prises sur cette thématique. Il vient permettre des encadrements de l'existant et des secteurs de développement mais il n'est

pas en mesure de prévoir l'arrivée de nouvelles entreprises. De manière générale, il est expliqué aux administrés que bien que le PLUi essaie d'anticiper le plus possible, il n'est pas possible de savoir à l'avance ce qui peut arriver. Toutefois, bien que le document soit dit pour 10/15ans, il n'est pas figé. Il lui est toujours possible d'évoluer afin de permettre la réalisation de projet comme par exemple l'installation d'une nouvelle entreprise sur le territoire ou le développement d'une existante.

- Des administrés ont débattu sur les énergies renouvelables et principalement autour de l'implantation d'éoliennes et de champs photovoltaïques sur le territoire. Beaucoup d'entre eux voient un important développement de ces installations et sont assez réticents à leur développement sur le territoire du point de vue de l'impact sur l'environnement et sur le paysage mais sont conscients de la rente financière non négligeable qu'elles engendrent.
- Sur la thématique paysage et environnement, plusieurs administrés ont attiré l'attention du BE sur l'importance de la protection des haies, ainsi que sur la nécessité de réglementer la coupe de bois en général, afin d'éviter les arrachages sauvages, les coupes rases etc. Une des administrés indique qu'un dossier est actuellement en cours d'études à l'ADEME pour permettre une gestion vertueuse des bois en Creuse, et suggère d'annexer ce dossier au PLUi si ce dossier voit le jour. Un diagnostic est également en cours d'études sur la plantation de haie en milieu agricole au sein du Département. De manière générale, les administrés s'accordent à dire que la protection des haies et des bois doit être faite de manière optimale.
- Concernant la thématique liée à l'architecture et au patrimoine, certains administrés ont soulevé la problématique du logement vacant et de la réhabilitation de logement, qui pose problème du fait du manque d'accompagnement.
- Enfin il a été évoqué le fait que l'on parle toujours d'habitat individuel ou collectif mais jamais de logement partagé. Ce mode d'habitat devrait être pris en compte et être rendu possible dans le cadre du document d'urbanisme.



**Communauté de Communes
Portes de la Creuse en Marche**

1 Rue des Violettes
23 350 Genouillac
05 55 80 88 01
portesdelacreuse@orange.fr

**Bureau d'études
Karthéo urbanisme**

19, rue Pierre et Marie Curie
87000 Limoges
05 55 35 05 63
kartheo@circom.fr

